



16ème législature

Question N° : 15987	De Mme Michèle Martinez (Rassemblement National - Pyrénées-Orientales)	Question écrite
Ministère interrogé > Armées		Ministère attributaire > Armées
Rubrique > défense	Tête d'analyse >Dégradation des infrastructures de Saint-Cyr Coëtquidan	Analyse > Dégradation des infrastructures de Saint-Cyr Coëtquidan.
Question publiée au JO le : 12/03/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Michèle Martinez attire l'attention de M. le ministre des armées sur la dégradation des infrastructures de Saint-Cyr Coëtquidan. La Cour des comptes a publié un rapport le 20 février 2024 sur l'académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan. Ce dernier a pointé de nombreux problèmes que le groupe Rassemblement National avait déjà soulevés, notamment lors des débats liés à la loi de programmation militaire (LPM) 2024-2030. Mme la députée avait, en effet, alerté sur la dégradation des infrastructures de l'ensemble des bâtiments voués à l'accueil et l'entraînement des militaires et l'impact que cela avait sur l'opérationnalité, le recrutement et la fidélisation. Dans ce rapport, la Cour des comptes s'inquiète de savoir comment il sera possible d'atteindre les objectifs fixés par la LPM, alors que les infrastructures ne le permettent actuellement pas, en raison de leur état et au manque de place que cela engendre. Mme la députée partage cette inquiétude, c'est pourquoi elle demande quels sont les moyens qu'il compte mettre en place afin que les infrastructures soient en capacité d'accueillir le nombre d'officiers prévu par les objectifs fixés par la LPM 2024-2030.